

4 septembre 2012

12.358

Question du groupe UDC

Ferme industrielle du Val-de-Travers: où en est-on?

Le Conseil d'Etat peut-il nous dire que l'exploitation agricole du Val-de-Travers, de caractère industriel qui a fait l'objet notamment d'une interpellation ce printemps au Grand Conseil a régularisé sa situation en matière d'aménagement du territoire, de protection des eaux, de protection de l'environnement et de prestations écologiques requises (PER) pour l'octroi des paiements directs agricoles?

Si oui, quelles décisions ont été prises?

Signataires: W. Willener et R. Clottu.